

**MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SÉRAPHINE**

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Séraphine tenue au 2660, rue du centre communautaire de Sainte-Séraphine, le 3 mai 2021 à 13h30.

Sont présents:

Siège #1 - Justin Allard  
Siège #3 - Sylvain Plante  
Siège #6 - Martial Vincent

Est/sont absents:

Siège #2 - Alexandre Talbot  
Siège #4 - Marjorie Gagnon  
Siège #5 - Christiane Ouellette

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, David Vincent. Mme Suzie Constant, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**2021-05-050**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Martial Vincent, appuyé par Sylvain Plante et résolu que l'ordre du jour soit adopté et en laissant l'item varia ouvert.

ADOPTÉE

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**3.1 - Séance ordinaire du 6 avril 2021**

**4 - CORRESPONDANCE**

**4.1 - Proclamation de la Semaine de la santé mentale 2021**

**5 - FINANCES**

**5.1 - Autorisation de paiements des déboursés au 30 avril 2021**

**6 - LÉGISLATION**

**6.1 - Dépôt des états financiers 2020.**

**6.2 - Station de réparation de vélos - La Biciborne**

**6.3 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement concernant la gestion contractuelle.**

**7 - VOIRIE**

**8 - RAPPORT DES COMITÉS**

**8.1 - Rapport du comité des maires de la MRC d'Arthabaska**

**8.2 - Rapport des comités municipaux**

**9 - VARIA**

**10 - PÉRIODE DES QUESTIONS**

**11 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

**3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**2021-05-051**

**3.1 - Séance ordinaire du 6 avril 2021**

Copie du procès-verbal de cette séance a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par Martial Vincent, appuyé par Justin Allard et résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 6 avril 2021 est adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

#### **4 - CORRESPONDANCE**

**2021-05-052**

##### **4.1 - Proclamation de la Semaine de la santé mentale 2021**

Considérant que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 3 au 9 mai 2021;

Considérant que l'Association canadienne pour la santé mentale - Division du Québec, membre du réseau qui initie l'événement depuis 70 ans invite cette année à parler des émotions qui nous vivons tous;

Considérant que nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards avec la pandémie;

Considérant que les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec;

Considérant que les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier;

Considérant que la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

Considérant qu'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

En conséquence, il est proposé que la municipalité de la paroisse de SAINTE-SÉRAPHINE proclame la semaine du 3 au 9 mai 2021 *Semaine de la santé mentale* et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à #Parlerpourvrai et à partager la trousse d'outils de la campagne, Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

#### **5 - FINANCES**

**2021-05-053**

##### **5.1 - Autorisation de paiements des déboursés au 30 avril 2021**

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale et secrétaire-trésorière et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans la cadre de la séance ordinaire du 3 mai 2021;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits prise en vertu du Règlement en matière de contrôle et suivi budgétaire portant le numéro 2012-18 et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation de la directrice générale et secrétaire-trésorière ;

Il est proposé par Martial Vincent, appuyé par Sylvain Plante et résolu d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE

#### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, certifiée par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-haut.

Signer ce 4 du mois de mai 2021

{SIGNATURE}

---

Suzie Constant  
Directrice générale, secrétaire-trésorière

## **6 - LÉGISLATION**

### **2021-05-054 6.1 - Dépôt des états financiers 2020.**

À la suite de la présentation des états financiers 2020 par du Groupe RDL Victoriaville S.E..C.R.L, il est proposé par Sylvain Plante, appuyé par Justin Allard et résolu d'accepter les états financiers tel que présentés et déposés, et ce pour l'année se terminant le 31 décembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **2021-05-055 6.2 - Station de réparation de vélos - La Biciborne**

Il est proposé par Martial Vincent  
Appuyé par Sylvain Plante  
et résolu qu'une station de réparation de vélos, La Biciborne en acier, soit installée près du multi (chalet de service).2660 B, rue du Centre communautaire

ADOPTÉE

### **2021-05-056 6.3 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement concernant la gestion contractuelle.**

Sylvain Plante, donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil le Règlement numéro 2021-066 modifiant la politique de gestion contractuelle adopté le 6 décembre 2011 résolution 2546-12-10 sera présenté pour adoption. L'objet de ce règlement est de modifier les règles relatives à l'achat local pour prévoir des règles visant à favoriser les biens et services québécois et les fournisseurs, assureurs et entrepreneurs qui ont un établissement au Québec.

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, un projet du règlement numéro 2021-066 est déposé en conseil.

## **7 - VOIRIE**

## **8 - RAPPORT DES COMITÉS**

### **8.1 - Rapport du comité des maires de la MRC d'Arthabaska**

Monsieur David Vincent, maire, informe que lors de la séance des maires il a été question du plan régional des milieux humides, hydriques et naturels (PRMHHN), un plan sera déposé bientôt.

### **8.2 - Rapport des comités municipaux**

#### **Comité de l'environnement**

Distribution du compost et des arbres le 22 mai 2021

#### **Comité des ressources humaines**

Rien à signaler

**Comité de la voirie et immeubles**

Rien à signaler

**Comité des loisirs**

Rien à signaler

**Comité de la famille**

Rien à signaler

**Comité de la culture, bibliothèque et Écho**

Rien à signaler

**9 - VARIA**

**10 - PÉRIODE DES QUESTIONS**

La période de questions n'a pas eu lieu.

**2021-05-057**

**11 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 13 h 38, il est proposé par Martial Vincent et résolu que la séance soit et est levée.

ADOPTÉE

Je, soussigné, David Vincent, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

David Vincent  
Maire

---

Suzie Constant  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière